

Pollution plastique : Les nations s'engagent à élaborer un accord juridiquement contraignant

Dossier de la rédaction de H2o
March 2022

À

Les chefs d'État, les ministres de l'environnement et d'autres représentants de 175 nations ont approuvé à Nairobi, lors de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (UNEA-5), une résolution historique visant à mettre un terme à la pollution plastique et à élaborer un accord international juridiquement contraignant d'ici 2024. La résolution porte sur l'ensemble du cycle de vie du plastique, y compris sa production, sa conception et son élimination. "Sur fond de troubles géopolitiques, l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement montre la coopération multilatérale sous son meilleur jour", a déclaré le président de l'UNEA-5 et ministre norvégien du climat et de l'environnement, Espen Barth Eide. "La pollution plastique est devenue une pandémie. Avec la résolution d'aujourd'hui, nous sommes officiellement sur la voie d'un remède." La résolution, basée sur trois projets initiaux de résolutions émanant de diverses nations, établit un comité intergouvernemental de négociation (CIN), qui commencera ses travaux en 2022, avec l'ambition d'achever un projet d'accord mondial juridiquement contraignant d'ici la fin de 2024. Il devrait présenter un instrument juridiquement contraignant, qui refléterait diverses alternatives pour traiter le cycle de vie complet des plastiques, la conception de produits et de matériaux réutilisables et recyclables, et la nécessité d'une collaboration internationale renforcée pour faciliter l'accès aux technologies, le renforcement des capacités et la coopération scientifique et technique. Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) organisera, d'ici à la fin de 2022, un forum ouvert à toutes les parties prenantes en marge de la première session du CNI, afin de partager les connaissances et les meilleures pratiques dans différentes régions du monde. Il facilitera les discussions ouvertes et veillera à ce qu'elles soient éclairées par la science, en rendant compte des progrès réalisés tout au long des deux prochaines années. Enfin, à l'issue des travaux du CNI, le PNUE convoquera une conférence diplomatique pour adopter ses résultats et les ouvrir à la signature.

"Ce jour marque le triomphe de la planète Terre sur les plastiques à usage unique. Il s'agit de l'accord multilatéral sur l'environnement le plus important depuis l'accord de Paris. Il s'agit d'une police d'assurance pour cette génération et les suivantes, qui pourront vivre avec le plastique sans en être condamnées", a déclaré Inger Andersen, directrice exécutive du PNUE. "Qu'il soit clair que le mandat du CNI n'accorde à aucune des parties prenantes une pause de deux ans. Parallèlement aux négociations sur un accord international contraignant, le PNUE travaillera avec tous les gouvernements et les entreprises qui le souhaitent, tout au long de la chaîne de valeur, pour abandonner les plastiques à usage unique, ainsi que pour mobiliser les financements privés et supprimer les obstacles aux investissements dans la recherche et dans une nouvelle économie circulaire", a ajouté Mme Andersen.

La production de plastique est passée de 2 millions de tonnes en 1950 à 348 millions de tonnes en 2017, devenant ainsi une industrie mondiale évaluée à 522,6 milliards de dollars US, et sa capacité devrait doubler d'ici 2040.

PNUE